

Rapport de résultat

Nom du candidat : xxx

N° de candidat :

Examen : ECOS

Date d'examen : 6 et 7 mai 2017

Ce rapport vise à fournir une rétroaction de votre prestation lors de l'ECOS et de votre maîtrise des six (6) champs d'exercice évalués. Ces renseignements vous aideront à vous préparer en vue d'une reprise de l'évaluation. Cependant, le cas échéant, vous devrez étudier en profondeur tous les champs prévus dans le plan d'examen.

Performance globale

Composante	Degré minimal de performance	Votre note totale	Votre résultat
ECOS	1,0	0,97	ÉCHEC

Le tableau ci-dessus indique votre résultat final à l'ECOS. Votre réussite ou votre échec dépend seulement et UNIQUEMENT de votre note totale en comparaison au degré minimal de performance (DMP), soit la note de passage. Ce degré — qui est de 1,0 — doit être atteint pour réussir l'examen. Si le DMP est atteint ou dépassé, la prestation du candidat est jugée satisfaisante; s'il n'est pas atteint, la prestation du candidat est jugée insatisfaisante. Consultez la rubrique « Réussir l'examen » du site www.oebc.ca pour obtenir des renseignements précis sur la manière dont la note de passage est déterminée.

Remarque : Tant le degré minimal de performance que « votre note totale » sont des scores pondérés. Un tel score pondéré permet d'obtenir des points de comparaison uniformes d'un examen à l'autre pour mesurer la prestation des candidats. Ces scores sont établis en ajustant et en convertissant statistiquement les résultats bruts de manière à créer une échelle commune.

Interprétation des graphiques de résultat

Les graphiques de résultat ci-dessous présentent les grandes lignes de votre prestation lors de l'ECOS. Chaque graphique compare votre prestation au score moyen de l'ensemble des candidats qui subissaient l'ECOS pour la première fois et qui l'ont réussi. Cela vous aidera à comprendre votre rendement relatif et facilitera les travaux de préparation à la reprise de l'examen. Comme mentionné précédemment, vous devrez, le cas échéant, étudier en profondeur tous les champs prévus dans le plan d'examen.

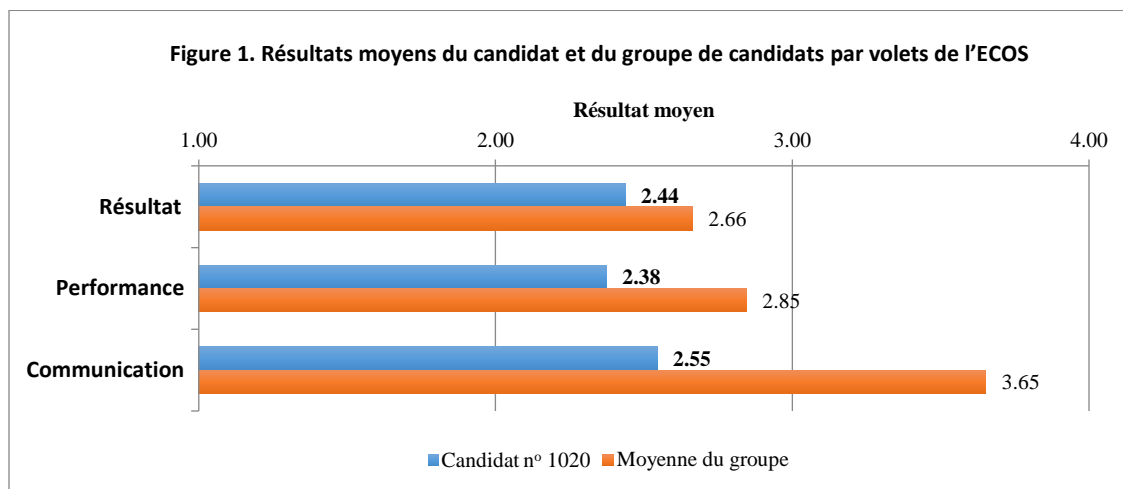
Le critère *résultat* reflète le degré selon lequel les objectifs de la station ont été atteints, le résultat le plus faible étant 1 (non résolu) et le résultat le plus élevé étant 4 (problème résolu). Le critère *performance* reflète l'étendue, la complétude et la qualité globale de la prestation du candidat à chaque station. Le résultat le plus faible est 1 (inacceptable), alors que le résultat le plus élevé est 4 (acceptable). Le critère *communication* reflète le degré de maîtrise de chaque compétence de communication, le résultat le plus faible étant 1 (inacceptable) et le résultat le plus élevé étant 4 (acceptable).

Chaque champ d'exercice comporte un vaste groupe de compétences que le corps professionnel juge essentielles pour pouvoir pratiquer l'optométrie au Canada. Prenez note que les champs d'exercice suivants ne sont pas évalués lors de l'ECOS : *pratique fondée sur la collaboration, savoir et gestion de la pratique*. Veuillez consulter le plan d'examen disponible sous la rubrique « Préparation à l'examen » du site Web du BEOC pour en savoir plus à propos de la nature du contenu évalué.

En prenant connaissance des graphiques, gardez à l'esprit que l'information fournie aux figures 1 et 2 a été calculée uniquement à des fins de rétroaction. Ainsi présentée, l'information ne peut être directement considérée comme étant votre note totale.

Graphiques comparatifs

La figure 1 affiche vos résultats moyens pour chacun des volets (champs) évalués, à savoir le « résultat », la « performance » et la « communication ». Les éléments du résultat et de la performance sont évalués tout au long des 16 stations, alors que ceux propres à la communication sont évalués uniquement lors des 11 stations qui comptent un patient standardisé.



La figure 2 présente les résultats que vous avez obtenus dans les 6 champs d'exercice évalués lors de l'ECOS. Le graphique indique en pourcentage les points que vous avez obtenus par rapport au nombre total de points cumulables pour chaque champ d'exercice. N'oubliez pas que le nombre total de points cumulables varie, certains champs d'exercice en comptant plus que d'autres. Le volet « évaluation », par exemple, prévoit un plus grand nombre total de points cumulables que le champ « professionnalisme ».

